

# Chiffrage d'un projet d'installation agricole dans le cadre d'une demande de DJA

## Public cible

Porteurs de projets et agriculteurs en parcours d'installation aidée dans le département aveyronnais ou les départements limitrophes.

Avoir un projet agricole en cours de création (avoir du foncier)

Avoir moins de 40 ans, dans le cadre de la demande de DJA.

## Objectifs

Être en mesure de réaliser un prévisionnel économique dans le cadre d'une installation aidée

## Enjeux

Dans le cadre du parcours à l'installation aidée (demande de DJA), les candidats doivent réaliser un prévisionnel de l'entreprise sur 4 ans. Ces six jours de formation représentent la première étape pour qu'un porteur de projet deviennent autonome dans la réalisation de son PE.

## Pré-requis

Aucun prérequis

## Contenu

Journée 1 : Présentation du groupe, de l'Addear 12, et du parcours à l'installation aidée. Construire un échéancier pour son dépôt de dossier.  
Exposé des différents points de vigilance et vérification au cas par cas.  
Journée 2 : Installation et découverte du logiciel.  
Principaux indicateurs comptables, les bases pour bâtir un prévisionnel économique.  
Précisions sur l'installation en société.  
Atelier individuel sur le logiciel (enregistrement des données) et réponses aux questions.  
Journée 3 : Les démarches à réaliser en complément du dossier PE, les engagements JA et les avenants.  
Les attentes et les exigences de la banque, les différents financements possibles.  
Journée 4 : Comparaison des différents référentiels technico-économiques pour le chiffrage du projet  
Les postes et ratios  
Journée 5 : Les indicateurs économiques.  
Méthodologie pour déposer une demande de subvention aux investissements.  
Journée 6 : Analyser ses résultats prévisionnels.  
Faire le lien avec la stratégie commerciale.  
Analyse collective d'un dossier d'installation aidée et retour sur le plan d'action

Bilan de fin de formation, évaluation des acquis et de la satisfaction par les participants et suites envisagées. Nous utiliserons une grille d'auto-évaluation, d'utilisation intuitive et également un questionnaire d'évaluation de la satisfaction qui permet aux bénéficiaires d'exprimer leurs attentes pour la suite ainsi que leur satisfaction ou leur désaccord selon des axes variés : organisation logistique, rythme de la formation, qualité des interventions. Une évaluation orale collective est réalisée en complément du questionnaire.

Note de satisfaction moyenne sur l'ensemble des formations en 2020 : 9,65/10

## Modalité d'enseignement

présentiel

## Dates, lieux et intervenants

|                                            |                                                       |
|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| <b>01 avr 2021</b><br>09:30 - 17:30 (7hrs) | La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps<br>12510 Olemps |
| <b>08 avr 2021</b><br>09:30 - 17:30 (7hrs) | La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps<br>12510 Olemps |
| <b>15 avr 2021</b><br>09:30 - 17:30 (7hrs) | La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps<br>12510 Olemps |
| <b>06 mai 2021</b>                         | La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps                 |

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 6 jour(s)

**Date limite d'inscription** 18/03/2021

### Tarifs

1260€. Formation prise en charge par VIVEA, Pôle Emploi ou CPF. Nous contacter pour d'autres prises en charge financières ou modalités de financement. 30€ seront demandés pour l'installation du logiciel

### Plus de renseignements

Maïté GERBER, responsable de stage  
maite-gerber@addear12.com  
ADDEAR Aveyron  
La Maison des Paysans (La Mouline)  
7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps  
Tél. : 05-65-67-44-98 / 07-81-70-47-87  
Mél : addear12@orange.fr

Formation portée par l'ADDEAR de l'Aveyron, N°OF : 73 12 00 41 012

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité de prendre en compte les éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Repas tiré du sac le midi.

Un chèque de caution de 150€ non encaissé vous sera demandé afin de confirmer votre inscription et ainsi réserver votre place sur cette formation. Il vous sera rendu au 1er jour de la formation.

**Taux de satisfaction : 9.40/10%**

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.



**Modalités d'accès :**

Maïté Gerber, animatrice-formatrice à l'Addear 12  
Laura Bousquet, animatrice-formatrice à l'Addear 12  
Maïté Gerber, animatrice-formatrice à l'Addear 12  
Laura Bousquet, animatrice-formatrice à l'Addear 12  
Aurélien Bou, chargé agricole au Crédit Agricole  
Maïté Gerber, animatrice-formatrice à l'Addear 12  
Laura Bousquet, animatrice-formatrice à l'Addear 12  
Maïté Gerber, animatrice-formatrice à l'Addear 12

09:30 - 17:30 (7hrs)

**20 mai 2021**

09:30 - 17:30 (7hrs)

**27 mai 2021**

09:30 - 17:30 (7hrs)

**Financier(s)**



pôle emploi



**Bulletin d'inscription**

Nom et Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tel \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

12510 Olemps

La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps

12510 Olemps

La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps

12510 Olemps

Laura Bousquet, animatrice-formatrice à l'Addear 12

Maité Gerber, animatrice-formatrice à l'Addear 12

Laura Bousquet, animatrice-formatrice à l'Addear 12

Maité Gerber, animatrice-formatrice à l'Addear 12

Laura Bousquet, animatrice-formatrice à l'Addear 12